

**SYNDICAT MIXTE POUR L'EXPLOITATION
DE L'ARENA STADE COUVERT**Département du
PAS-DE-CALAIS**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**ARRONDISSEMENT
De LENS
Séance du
13 Février 2023**Objet : Budget primitif 2023 du budget principal**

L'an deux mil vingt-trois le 13 Février, à Liévin, le Comité Syndical s'est réuni en « salle de réunion de l'Arena Stade Couvert » sous la présidence de Madame Florence Bariseau, Présidente, à la suite d'une convocation en date du 24 Janvier 2023.

Présents : Madame Florence BARISEAU ; Madame Mady DORCHIES-BRILLON ; Madame Valérie BIEGALSKI ; Madame Nadège BOURGHELLE-KOS ; Madame Sabine FINEZ ; Madame Marie-Noëlle DELAIRE ; Monsieur Ludovic LOQUET ; Madame Maryse CAUWET ; Madame Emmanuelle LEVEUGLE ; Madame Samia SADOUNE ; Monsieur Patrick CANIVEZ ; Monsieur Bernard BAUDE ; Monsieur Yvon LEJEUNE ;

Excusés : Madame Emilie BOMMART ; Monsieur Serge MARCELLAK ; Monsieur Sébastien HENQUENET ; Madame Stéphanie GUISELAIN ; Monsieur Sylvain ROBERT ; Monsieur Laurent DUPORGE ; Monsieur Joachim GUFFROY ; Monsieur Laurent POISSANT

Pouvoir : Monsieur Sylvain ROBERT donne pouvoir à Madame Florence BARISEAU

La Présidente expose à l'assemblée le Budget Primitif pour l'exercice 2023.

Le document, dont un exemplaire a été adressé en temps utile à chacun des Membres du Comité Syndical, fait apparaître le Budget principal équilibré et décomposé en 2 sections :

- Section de fonctionnement :	4 961 744,67 €
- Section d'investissement :	3 479 198,22 €

Elle analyse le volume des dépenses ordinaires nécessaire à une gestion normale et précise la participation des collectivités pour un montant total de € sur le budget principal.

Elle invite les membres du Comité Syndical à présenter le cas échéant leurs demandes d'explications ou à lui faire part de leurs observations.

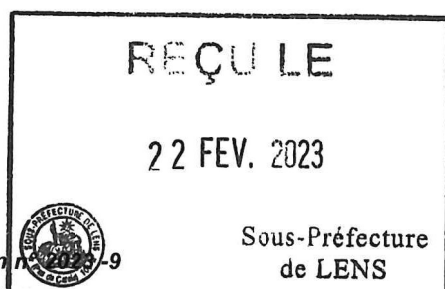
Un large débat s'ensuit, au terme duquel,

**Le Comité Syndical,
Où l'exposé qui précède,
Après en avoir délibéré et vote par :**

Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Approuve le budget primitif du budget principal pour l'exercice 2023.

Délibération rendue exécutoire, compte tenu de la réception en Sous Préfecture le
de la publication le



Pour extrait conforme :
**La Présidente
Florence BARISEAU**